

les membres du comité que les propositions du gouvernement faisaient surgir des problèmes dans certaines régions. Mon honorable ami confond les propositions et les politiques gouvernementales. Les Canadiens sont mis au courant des propositions afin de pouvoir en discuter. J'ai dit que mon ministère présenterait au comité un document traitant des difficultés signalées par la population à l'égard de certains aspects de la réforme fiscale.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, heureusement, le premier ministre n'est pas le seul à ne pas très bien comprendre et je me trouve dans la même situation. Le ministre des finances nous dirait-il si, après avoir déclaré que les propositions du gouvernement seront modifiées, il estime convenable que les Canadiens intéressés et touchés soient invités et soient prêts à présenter des mémoires à l'égard de propositions gouvernementales qui ont été modifiées en sous-main?

L'hon. M. Benson: Oh, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Une voix: C'est une bonne question.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Quelqu'un a dit que c'était une bonne question. Je dois la considérer du point de vue de la procédure. Le chef de l'opposition demande si le ministre juge convenable d'agir d'une certaine façon. Une question sous cette forme n'est certainement pas conforme au Règlement. L'honorable représentant demande au ministre d'exprimer une opinion.

L'hon. M. Stanfield: Je pourrais peut-être la poser sous une autre forme qui vous plairait davantage, ainsi qu'au ministre des Finances à qui je tiens toujours à faire plaisir, monsieur l'Orateur. Le ministre fera-t-il tout son possible pour que les Canadiens intéressés à donner leur avis sur ces propositions puissent examiner leur position une fois que les changements supplémentaires auront été apportés? Le ministre pourrait-il veiller à ce que le comité et lui-même prennent soin d'accorder aux gens tout le temps voulu à cette fin?

L'hon. M. Benson: Comme on peut le supposer, les propositions de réforme fiscale ne revêtraient pas la forme exacte d'une mesure législative, autrement, on ne les présenterait pas comme des propositions. A cet égard, nous cherchons à obtenir les opinions des gens. Le comité a été saisi du Livre blanc et les hauts fonctionnaires de mon ministère, ainsi que moi-même, comptons fournir au comité tous les renseignements qui nous par-

[L'hon. M. Benson.]

viendront de sources diverses afin que le comité puisse les ajouter à ceux qui lui seront soumis et faire des recommandations, en tenant compte des propositions qui lui auront été soumises.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je regrette d'insister sur cette question qui cause beaucoup d'inquiétude à bien des Canadiens. Le ministre exercera-t-il ses bons offices afin de s'assurer que non seulement lui et ses hauts fonctionnaires fournissent au comité tous les renseignements nécessaires, mais aussi pour que les Canadiens que la chose intéresse aient amplement l'occasion de soumettre leurs mémoires, une fois qu'ils auront pris connaissance des propositions gouvernementales?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, j'espère que les Canadiens intéressés suivront les délibérations du comité et rédigeront leurs instances en tenant compte de ce qui se passe ici. Je suis persuadé qu'ils le feront après avoir lu attentivement le Livre blanc; je me demande parfois si le chef de l'opposition l'a fait.

L'hon. M. Stanfield: Vous saisissez mal les choses.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—L'AUGMENTATION OFFERTE AUX ADMINISTRATEURS D'UNE BANQUE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, comme le gouvernement compte sur l'austérité pour combattre l'inflation, le ministre des Finances songe-t-il à discuter avec les dirigeants de la Banque Toronto-Dominion leur récente décision d'offrir non plus \$6,000 mais \$8,000 par an aux administrateurs de la banque en jetons de présence. En effet, cette hausse subite de 33 p. 100 peut difficilement être considérée comme modérée ou conforme au programme gouvernemental d'austérité.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'entendre que mon honorable ami est également partisan de la modération en ce qui concerne les revendications salariales.

LA CONSOMMATION

L'IMPERIAL TOBACCO ET LA PUBLICITÉ TROMPEUSE

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations est de retour parmi nous; comme d'autres députés,